

1148

PREMIER MINISTERE

BURKINA FASO

**DISCOURS PRONONCE PAR SON EXCELLENCE
KADRE DESIRE OUEDRAOGO, PREMIER MINISTRE,
CHEF DE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA CONFERENCE SOUS-REGIONALE DE SUIVI
DU SOMMET MONDIAL POUR LE
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Ouagadougou, le 28 septembre 1999

**Madame et Messieurs les Présidents
d'Institution ;**

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations
gouvernementales ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du corps
diplomatique ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des
Organisations Internationale et des organisations
interafricaines.**

**Madame Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la
CEA ;**

Monsieur le Représentant Résident du PNUD ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs.

Avant tout propos, permettez-moi de vous souhaiter,
au nom du Gouvernement et du peuple burkinabè, la
bienvenue au Burkina Faso. Ce séjour bien que bref, vous

permettra de communier avec le peuple burkinabè, d'échanger avec lui et de découvrir les valeurs multiformes de notre pays.

Je voudrais également, à cette occasion solennelle, vous dire combien notre pays se sent honoré d'abriter cette réunion de suivi du Sommet Mondial pour le Développement Social.

A cet égard, je me dois de remercier au nom du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, du Gouvernement et du peuple burkinabè, le Secrétariat Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique pour la confiance qu'il a placée en notre pays en lui confiant l'organisation et la tenue de la présente réunion.

Je remercie également du fond du cœur toutes les délégations qui ont bien voulu faire le déplacement de Ouagadougou.

Mesdames et Messieurs,

Face à l'aggravation des conditions économiques et sociales et leurs effets pervers sur nombre de pays, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la résolution 47/92 du 16 décembre 1992 appelant les Chefs

d'Etat et de Gouvernement à la tenue d'un sommet mondial pour le développement social afin d'examiner les problèmes très préoccupants de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale.

Ce sommet faut-il le rappeler, s'est tenu à Copenhague en 1995 et s'est soldé par une déclaration traduisant l'engagement des Gouvernements à faire du plein emploi et de l'avènement de sociétés stables et justes des priorités dans leurs politiques de développement.

Pour matérialiser cet engagement, un Programme d'Action visant la création aux niveaux national et international d'un environnement favorable au développement social a été adopté.

Ce programme fort ambitieux, du fait de la situation des crises sociales multiformes que traverse notre planète avait pour finalité l'éradication de la pauvreté, condition sine qua non pour la réalisation d'une croissance économique durable.

Le sommet de Copenhague marque donc un tournant et interpelle les Gouvernements à axer le développement social sur la personne humaine, à développer un esprit de

coopération et de partenariat afin de répondre aux besoins réels et immédiats des couches les plus défavorisées et vulnérables.

Quatre ans après l'adoption de ce programme, il est tout à fait indiqué que nous jetions un regard critique sur les performances et les limites de sa mise en œuvre dans nos pays respectifs.

Mesdames et Messieurs,

La pauvreté est un fléau qui affecte gravement notre continent. Son éradication demeure au centre de nos préoccupations quotidiennes. A l'instar du reste de la Communauté internationale, l'Afrique a pris conscience de son ampleur et de sa gravité.

Selon des données récentes concernant notre continent, la pauvreté s'est accrue au cours des dix dernières années. En effet, le ratio de pauvreté est passé de 38,5% en 1987 à 39,1% en 1993 tandis que l'indice de pauvreté pour la même période est passé de 14,4% à 15,3%.

La situation est aggravée par les calamités naturelles, les conflits divers, la mauvaise répartition des richesses et des fruits de la croissance, etc.

En somme, le continent africain constituait un terrain où toutes les conditions semblaient réunies pour une expansion de la pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

Face à cette situation, les gouvernements ont élaboré des politiques de développement dans lesquelles la pauvreté est cernée sous tous ses aspects.

Ainsi, malgré une tendance d'ensemble toujours négative, des signes encourageants ont été observés sur le continent africain depuis la tenue du Sommet de Copenhague.

En effet, en 1997 sur 53 pays régulièrement suivis par la Commission Economique pour l'Afrique, 31 ont réalisé des taux de croissance supérieurs aux taux d'accroissement de leur population, ce qui a permis d'améliorer le revenu par habitant.

Sur ces 31 pays, 13 ont vu leur Produit Intérieur Brut augmenter d'au moins 5%, soit le seuil requis pour une réduction durable de la pauvreté en Afrique.

Au cours de cette même année 1997, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut s'est établi à 2,9% contre 2,7% en 1995, avec une performance sous-régionale de 3,8% en Afrique Centrale et 3,7% en Afrique de l'Ouest.

Cependant, cette progression demeure insuffisante et beaucoup d'efforts doivent être déployés aussi bien par les pays africains que par la communauté internationale pour accroître et consolider les acquis.

Mesdames et Messieurs,

En accueillant la présente rencontre de suivi, le Gouvernement burkinabè réaffirme son engagement pour le programme de Copenhague d'autant plus qu'à l'instar des autres pays africains, le Burkina Faso est préoccupé par la pauvreté et ses conséquences. Les indicateurs sociaux malgré un progrès notable, demeurent parmi les plus bas du continent.

En effet, au niveau de l'éducation de base, le taux de scolarisation est passé de 35,7‰ en 1995 à 40,9‰ en 1998. Quant au taux d'alphabétisation, il a connu une légère augmentation, passant de 22,2% en 1994 à environ 26% en 1998.

Dans le secteur de la santé, le taux de mortalité infantile a regressé de 134‰ en 1993 à 105,3‰ en 1998.

Conscient de cette situation, le Gouvernement a pris les mesures nécessaires en vue d'améliorer ces indicateurs.

Ainsi, le vaste processus de démocratisation initié depuis 1990 a été poursuivi et renforcé, tant il est vrai que la démocratie constitue le principal levain pour tout développement.

Ce processus, accompagné d'une politique de décentralisation s'est traduit par l'élaboration de programmes sectoriels dans les domaines de l'éducation, du transport, de l'agriculture, de l'environnement etc., avec la participation des populations à la base.

Au niveau de l'emploi, les efforts particuliers déployés à l'endroit des couches les plus vulnérables et

défavorisées ont mis l'accent sur l'apprentissage et la formation professionnelle soutendus par la création de divers fonds pour la promotion de l'auto-emploi.

Dans cette démarche, les femmes ont bénéficié d'une attention toute particulière prenant en compte leur pourcentage dans la population et leur implication incontestable dans le processus de développement.

Les résultats enregistrés qui sont dus à la conjugaison des efforts entre le Gouvernement et les partenaires au développement sont fort encourageants et les initiatives en cours devront les consolider à moyen terme.

Cependant, il y a lieu de noter que ces succès ne seront soutenus que si les pesanteurs actuelles sont atténuées.

L'une des contraintes majeures sur laquelle l'Afrique interpelle la communauté internationale demeure l'insuffisance des ressources financières. Dans ce domaine, beaucoup de pays en développement n'ont pas encore atteint l'objectif de 20% fixé dans le cadre de l'initiative 20/20 ; l'essentiel des ressources étant consacré au règlement du service de la dette extérieure qui va sans cesse croissant. La

situation de l'aide publique au développement reste toujours préoccupante. En effet, cette aide qui représente aujourd'hui moins d'un tiers de l'objectif de 0,7% du Produit National Brut des pays industrialisés connaît depuis 1992 une tendance baissière au rythme de 5% environ par an.

La levée de cette contrainte est une condition préalable, car garantir à tous, d'ici à l'an 2005, un accès aux services sociaux de base de bonne qualité exigera non seulement l'application intégrale de l'initiative 20/20 mais aussi, le respect total de l'engagement pris de longue date par les pays donateurs de porter l'aide publique au développement à 0,7% de leur Produit National Brut.

Mesdames et Messieurs,

Depuis Copenhague, nous avons entrepris une course de longue haleine. La présente réunion a pour but de mesurer le chemin parcouru, d'identifier les contraintes majeures et d'envisager des actions futures.

Dans ce sens, vos réflexions porteront sur le niveau de réduction de la pauvreté, de la création d'emplois, de la

réalisation d'objectifs dans les secteurs sociaux et des performances dans la bonne gouvernance.

Les conclusions auxquelles vous aboutirez devraient nous permettre d'ajuster les politiques dans l'optique d'améliorer et de consolider les résultats déjà enregistrés.

Je demeure convaincu que cette rencontre sera un cadre d'échanges de nos expériences respectives et offrira l'occasion d'arrêter une vision commune pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre en vue de sa contribution à la session extraordinaire sur l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre des engagements du Sommet Mondial sur le développement social prévu à Genève du 26 au 30 juin 2000.

En terminant mon propos, je voudrais remercier au nom du Gouvernement et du peuple burkinabè, toutes les bonnes volontés qui ont contribué à l'organisation et à la tenue effective de la présente rencontre, notamment la Commission Economique pour l'Afrique et le Programme des Nations-Unies pour le Développement.

Sur ce, tout en souhaitant à nos hôtes un très agréable séjour au Burkina Faso, je déclare ouverte la Conférence sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de suivi du Sommet Mondial pour le Développement social.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.